



PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet tenue à la salle municipale au 8, Montée Monseigneur-Martel à L'Île-du-Grand-Calumet le lundi 14 novembre 2022 à compter de 19h 02, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de monsieur le maire Jean-Louis Corriveau.

Sont présent-e-s :

Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau
Monsieur le conseiller Aurel Paquette
Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur
Madame la conseillère Guylaine La Salle
Madame la conseillère Louise Grenier
Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau

Est aussi présente :

Julie Demers, directrice générale par intérim

La personne qui préside la séance, soit Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau, ne vote pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance, soit Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau, ne vote pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

Est absente :

Madame la conseillère Adrienne Turgeon

1. Ouverture de la séance

Mot de bienvenue

2. Constatation du quorum

Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau constate que le quorum est atteint et il déclare la séance ouverte à 19h.

3. Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Déclaration de conflit d'intérêt
5. Adoption du procès-verbal de la séance 17 octobre et 2 novembre 2022
6. Suivi des séances précédentes
7. Correspondance
8. Avis de motion – règlement sur la - fermeture et aliénation de sections de l'ancien tracé du chemin des Outaouais
9. Rapport comité consultatif en urbanisme
10. Rapport du comité des ressources humaines
11. Rapport du comité de la culture, des loisirs et du tourisme - correction
12. Renouvellement du mandat DHC
13. Demande de don-CLSC Mansfield
14. Demande de don-Comité des loisirs
15. Comité des loisirs-paiement
16. Appui aux demandes des Producteurs et productrices acéricoles du Québec
17. Approbation du plan de lotissement
18. Entente de service avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération
19. Adoption des listes de comptes payés et payables
20. Période de questions
21. Nouvelles des membres du conseil
22. Varia;
 - a. Soumission de Toitures Boulet – Installation de deux ventilateurs
 - b. Demande d'un citoyen – chemin des Outaouais
 - c. Demande d'un citoyen – chemin ligne des Bouleaux
 - d. Demande d'un citoyen – chemin des Outaouais/Mines
23. Prochaine séance
24. Clôture de la séance

2022-11-237

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Aurel Paquette, appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

4. Déclaration de conflit d'intérêt

aucune

2022-11-238

5. Adoption du procès-verbal du 17 octobre 2022

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 OCTOBRE 2022

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Aurel Paquette, appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau il est résolu que le procès-verbal de la séance du 17 octobre 2022 soit adopté tel que présenté.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Le vote est demandé.

1 contre

4 pour

Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent-e-s

2022-11-239

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 NOVEMBRE 2022

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Aurel Paquette, appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur, il est résolu que le procès-verbal de la séance du 2 novembre 2022 soit adopté tel que présenté.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

6. Suivi des séances précédentes

Un tableau de suivi des résolutions des séances précédentes a été présenté aux membres du conseil.

7. Correspondance

Un tableau de la correspondance a été présenté aux membres du conseil

8. Avis de motion – règlement sur la - fermeture et aliénation de sections de l'ancien tracé du chemin des Outaouais

2022-11-240

AVIS DE MOTION – FERMETURE ET ALIÉNATION DE SECTIONS DE L'ANCIEN TRACÉ DU CHEMIN DES OUTAOUAIS

Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau, qu'à une prochaine séance du conseil, il proposera l'adoption d'un règlement portant sur la fermeture et aliénation des sections de l'ancien tracé du chemin des Outaouais ;

Le projet de règlement 2022-258 est déposé séance tenante.

La lecture du projet de règlement est dispensée puisque les membres du conseil ont obtenu au préalable une copie de ce dernier.

9. Rapport comité consultatif en urbanisme

2022-11-241

**ADOPTION DU RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF EN
URBANISME**

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau, appuyé par Madame la conseillère Guylaine La Salle, il est résolu de recevoir le rapport du Comité consultatif en urbanisme ;

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers

10. Rapport du comité des ressources humaines

2022-11-242

**ADOPTION DU RAPPORT DU COMITÉ DES RESSOURCE
HUMAINE**

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Aurel Paquette, appuyé par, Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur il est résolu de recevoir le rapport du Comité des ressources humaines ;

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers

11. Dépôt du rapport du comité de la culture, des loisirs et du tourisme

2022-11-243

**DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ DE LA CULTURE, DES LOISIRS
ET DU TOURISME-MODIFICATION AU CONTRAT DE LOCATION**

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau, appuyé par Monsieur le conseiller Aurel Paquette, il est résolu de recevoir le rapport du Comité de la culture, des loisirs et du tourisme et de faire la modification au contrat de location ;

Activité de courte durée ; 30,00\$ pour 3 heures d'utilisation de la salle

Les locataires disposent d'une assurance en matière de responsabilité civile

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers

12. Renouvellement du mandat DHC

2022-11-244

RENOUVELLEMENT DE MANDAT – CONSEILLER JURIDIQUE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité juge pertinent de retenir les services d'un conseiller juridique pour la représenter et qu'une offre de renouvellement de service a été soumise par la firme DHC avocats

(Dufresne, Hébert, Comeau avocats) pour offrir un service en droit municipal ;

CONSIDÉRANT QUE les frais exigés sont de : un forfait téléphonique illimité de 400,00 \$ plus les taxes par année. Les réponses peuvent être confirmées par courriel. Le service inclus la vérification des procès-verbaux à tous les mois. Si une opinion écrite détaillée ou une représentation devant un juge est requise, un tarif préférentiel de 140,00 \$ de l'heure est facturé. Une résolution par dossier est alors exigée ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame la conseillère Louise Grenier, appuyé par Monsieur le conseiller Aurel Paquette, il est résolu de renouveler le mandat de Me Rino Soucy de la firme DHC Avocats en tant que conseiller juridique pour l'année 2023 selon les termes présentés dans l'offre de services, et ce, pour une durée d'un an à compter du 31 décembre 2022 ;

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers
13 Demande de don – CLSC Mansfield-et-Pontefract

2022-11-245

DEMANDE DE DON – CLSC MANSFIELD-ET-PONTEFRACT

CONSIDÉRANT QUE la Fondation du CLSC Pontiac est toujours très active dans notre communauté ;

CONSIDÉRANT QUE la Fondation veut acquérir une machine échographie pour la salle d'urgence du CLSC Mansfield ;

Sur la proposition de Madame la conseillère Guylaine La Salle, appuyé par, Madame la conseillère Louise Grenier il est résolu de faire un don de 500,00 \$ à la fondation du CLSC Pontiac ;

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers

14. Demande de don – Comité des loisirs

2022-11-246

DEMANDE DE DON – COMITÉ DES LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE le Comité des Loisirs est un organisme œuvrant sur L'Île-du-Grand-Calumet ;

CONSIDÉRANT QUE cet organisme organise une fête annuelle nommée Noël des enfants ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a reçu et lu la demande de don de cet organisme afin de mener à bien cette activité ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite appuyer des activités visant le bien-être des membres de la population de L'Île-du-Grand-Calumet ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau, appuyé par Madame la conseillère Louise Grenier, il est résolu de faire un don de 250 ,00\$ pour le Noël des enfants

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers

15. Comité des loisirs - paiements

2022-11-247

COMITÉ DES LOISIRS – PAIEMENTS

Sur la proposition de Madame la conseillère Louise Grenier, appuyé par Monsieur le conseiller Aurel Paquette, il est résolu de que le prêt de 6000,00\$ - résolution 2019-136 et le prêt de 2000,00\$ - résolution 2019-158 ont été acquittés par le comité des loisirs

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers

16. Appui aux demandes des Producteurs et productrice acéricoles du Québec

2022-11-248

PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES ACÉRIQUES DU QUÉBEC

ATTENDU QUE l'acériculture est une activité importante qui contribue à l'essor économique à la vitalité des municipalités et des MRC en région acéricole, notamment par ses 13 300 producteurs et productrices regroupés au sein de 8 000 entreprises ;

ATTENDU QUE le Québec est un leader mondial de la production de sirop d'érable représentant 71 % de l'ensemble de la production ;

ATTENDU QUE les exportations des produits de l'érable sont en forte hausse ces dernières années, dont 21 % en 2020 et 22 % en 2021 ;

ATTENDU QUE les produits de l'érable faits au Québec sont exportés dans 71 pays ;

ATTENDU QUE la production de sirop d'érable du Québec a atteint un nouveau sommet avec une production de 211 millions de livres en 2022 ;

ATTENDU QUE cette production record engendrera pour la période 12 582 emplois équivalents temps plein, contribuera à hauteur de 1,133 milliard de dollars au produit intérieur brut (PIB) et des revenus en taxes et impôts de 142,87 millions de dollars au Québec et dans le reste du Canada ;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec doit maximiser les bénéfices économiques et sociaux des ressources naturelles appartenant à tous les Québécois et toutes les Québécoises ;

ATTENDU QUE les bienfaits écologiques des superficies d'érablière actuellement en production acéricole sont évalués à 1,62 milliard de dollars par année ;

ATTENDU QUE pour le même 100 hectares d'une érablière en forêt publique, les retombées économiques de la production et la transformation de sirop d'érable sont de 40 à 75 % supérieurs à la récolte et la transformation de feuillus durs ;

ATTENDU QUE l'acériculture est une activité durable qui permet la cohabitation des usages en forêt publique et la préservation de la faune et de la flore ;

ATTENDU QUE le sirop d'érable fait partie de l'identité culturelle et gastronomique québécoise et que le gouvernement du Québec a désigné les traditions du temps des sucres comme élément du patrimoine immatériel du Québec ;

ATTENDU QUE le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a présenté le 26 mai 2022 son Plan directeur ministériel pour le développement de l'acériculture en forêt publique (Plan directeur) qui a pour objectif d'encadrer, de manière cohérente à l'échelle provinciale, le développement de l'acériculture en forêt publique ;

ATTENDU QUE le Plan directeur a fait l'objet de consultations publiques jusqu'au 26 juillet 2022 ;

ATTENDU QUE le MFFP et les Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ) sont présentement en négociations sur le développement de l'acériculture en forêt publique ;

ATTENDU QUE les PPAQ estiment qu'il faudra l'ajout de 36 millions d'entailles supplémentaires en forêt publique d'ici 2080, ce qui représente 200 000 hectares de forêt publique, pour assurer le futur à court, moyen et long terme de l'acériculture au Québec ;

ATTENDU QU'il est nécessaire de protéger le potentiel acéricole et les érables du Québec pour assurer le développement de l'industrie acéricole.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE PAR Madame la conseillère Guylaine La Salle APPUYÉE par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ¹ par des membres du conseil municipal :¹

De reconnaître l'importante contribution économique, sociale et environnementale de l'acériculture pour les régions du Québec ;

D'appuyer les PPAQ dans leurs représentations auprès du MFFP afin qu'il favorise les différents usages en forêt publique dans une vision à long terme qui concilie les intérêts de la sylviculture avec l'acériculture en assurant la sauvegarde du potentiel acéricole nécessaire à la croissance de l'industrie de l'érable, et ce dans une perspective de conservation du patrimoine forestier québécois.

17. Approbation du plan de lotissement

2022-11-249

APPROBATION D'UN PLAN DE LOTISSEMENT

Sur la proposition de Madame la conseillère Guylaine La Salle, appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau d'accepter le plan de cadastre montrant le remplacement du lot 3 351 621 cadastre du Québec par les lots 6 545 262 et 6 45 263 au Cadastre du Québec et

préparé par Richard Fortin A.G du 5 octobre 2022 dont les minutes sont 11356

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

18. Entente de service avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération

2022-11-250

ENTENTE DE SERVICE AVEC L'AUTORITÉ 9-1-1 DE PROCHAINE GÉNÉRATION

Sur la proposition de Madame la conseillère Louise Grenier appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur de mandater Madame Julie Demers directrice générale par intérim comme personne responsable de la signature de l'entente avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération (Bell)

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

19. Adoption des listes de comptes payés et payables

2022-11-251

ADOPTION DES LISTES DE COMPTES PAYÉS ET PAYABLES

CONSIDÉRANT QU'une liste détaillée de ces comptes a été déposée auprès des membres du conseil ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les paiements suivants effectués depuis la dernière approbation par le conseil :

- Chèques 1924# 1956 à # totalisant 32 831,45 \$
- Salaires totalisant 27 451,56 \$;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame la conseillère Louise Grenier, appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur, il est résolu d'entériner la liste des comptes à payer et payables pour un total de 60 283,01 \$.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent-e-s

20. Période de questions

la période de question débute à 19h 28 et se termine 19h 42.

21. Nouvelles des membres du conseil

Monsieur le conseiller Aurel Paquette
aucune

Madame la conseillère Louise Grenier
-moment de silence pour Gaétan boulanger
-installation des bandes de la patinoire
-comité des loisirs est formé
-bibliothèque changement
-frais de location pour courte durée modification (salle municipale)

Monsieur le conseiller pierre jolicoeur
Salle municipale

Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau
-remercie louise grenier pour le moment de silence pour Gaétan boulanger

Madame la conseillère Guylaine La Salle
aucune

Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau
aucune

22. Varia

- a. **Soumission loisirs - disjoncteurs**
- b. **Soumission de Toitures Boulet – Installation de deux ventilateurs**
- c. **Demande d'un citoyen – chemin des Outaouais**
- d. **Demande d'un citoyen – chemin ligne des Bouleaux**
- e. **Demande d'un citoyen – chemin des Outaouais/Mines**

a. **Soumission loisirs - disjoncteurs**

2022-11-252

SOUSSION LOISIRS – DISJONCTEURS

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur, appuyé par Madame la conseillère Guylaine La Salle, il est résolu d'accepter la soumission de La salle Électrique pour le remplacement des disjoncteurs défectueux au centre des loisirs pour la somme de 431,16\$ taxes incluses.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent-e-s

b. **Soumission de Toitures Boulet – Installation de deux ventilateurs**

2022-11-253

SOUSSION DE TOITURES BOULET INC.– INSTALLATION DE VENTILATEURS

Sur la proposition de, appuyé par, il est résolu d'accepter seulement si les ventilateurs son inclus dans la soumission de Toitures Boulet Inc., pour l'installation de trois ventilateurs, un au garage municipal et les deux autres à la caserne des pompiers au montant de 13 532,56 \$

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent-e-s

c. Demande d'un citoyen – chemin des Outaouais

2022-11-254

DEMANDE D'UN CITOYEN – CHEMIN DES OUTAOUAIS

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau, appuyé par Monsieur le conseiller Aurel Paquette, il est résolu d'accepter de fournir deux chargement de gravier sur la partie du chemin des Outaouais sous la supervision du contre maitre.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent-e-s

d. Demande d'un citoyen – chemin ligne des Bouleaux

2022-11-255

DEMANDE D'UN CITOYEN – CHEMIN LIGNE DES BOULEAUX

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Aurel Paquette, appuyé par Madame la conseillère Louise Grenier, il est résolu d'accepter de fournir de cinq chargement de gravier maximum sur certain tronçon du chemin ligne des bouleaux et que l'épandage se fera par la municipalité.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent-e-s

e. Demande d'un citoyen – chemin des Outaouais/Mines

2022-11-256

DEMAND D'UN CITOYEN – CHEMIN DES OUTAOUAIS / MINES

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau, appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur, il est résolu d'accepter débloquent le ponceau qui se trouve sur le chemin des Outaouais / Mines,

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent-e-s

23. Prochaine séance

La prochaine séance du conseil est prévue lundi le 12 décembre 2022 à 19h.

24. Clôture de la séance

2022-11-257

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Madame la conseillère Louise Grenier appuyé par Madame la conseillère Guylaine La Salle, il est résolu de clore la présente séance à 19h 58.

Je soussigné, Jean-Louis Corriveau, maire de la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature et à l'approbation par moi de toutes les résolutions et règlements qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal

Jean-Louis Corriveau, maire

Julie Demers, directrice générale par intérim